



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

logement social

Question écrite n° 78387

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur les conséquences du manque de logements en France, en particulier pour les jeunes et ceux de nos compatriotes aux ressources modestes. Il lui demande si le Gouvernement serait favorable, ne serait-ce qu'à titre expérimental, à permettre à des organismes tel que les mutuelles d'assurance qui souhaiteraient affecter une part des bénéfices engendrés par « l'assurance emprunteur » (par hypothèse souscrite par des emprunteurs bien souvent de condition modeste pour l'achat de leur logement) à affecter une part de la provision pour participation aux excédents comme de la réserve de capitalisation, au financement de la construction de logements sociaux.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Français établis hors de France (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78387

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2969

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)